



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 décembre 2022 – Believe, l'un des leaders mondiaux du marché de la musique numérique, annonce la conclusion d'un contrat de partage de plus-value de cession de titres entre Denis Ladegaillerie, Président-Directeur général et fondateur de Believe et la Société Believe SA.

La stratégie et l'ambition de Believe sont portées par ses quatre valeurs fondamentales : le respect, l'expertise, l'équité et la transparence. Cet ensemble de valeurs, incarné par le projet d'entreprise « Shaping Music for Good », se retrouve dans toutes ses actions, qu'il s'agisse de soutenir les artistes et les labels qu'ils représentent ou d'associer ses salariés au développement et à la création de valeur du Groupe.

A ce titre, et fort de la réussite d'un premier plan d'actionnariat salarié lancé en 2022 dont le taux de souscription s'est élevé à 40% des salariés éligibles, Denis Ladegaillerie a souhaité activer un mécanisme de partage de création de valeur en complément de l'actionnariat salarié.

Ce mécanisme, prévu par la « loi PACTE » du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises, offre à Believe, sous l'impulsion de Denis Ladegaillerie, la possibilité de renforcer l'engagement long-terme de ses collaborateurs et de reconnaître la contribution de chacun au succès de l'entreprise en offrant la possibilité de partager une partie de la valeur créée collectivement.

Le partage de création de valeur se matérialise par la conclusion d'un contrat entre Denis Ladegaillerie et la Société Believe SA faisant l'objet d'une convention réglementée publiée le 7 décembre 2022 sur le site internet du Groupe. (<https://www.believe.com/fr/investisseurs>)

Ce contrat permet, en cas de cession future de Denis Ladegaillerie, à un horizon long-terme au-delà de 3 ans, de partager jusqu'à 10% des plus-values réalisées avec les salariés qui ont contribué au succès de Believe. Ce dispositif vient également soutenir le déploiement de l'actionnariat salarié au sein du Groupe. Les sommes versées aux salariés sont ainsi placées dans le plan d'épargne entreprise groupe et dirigées en priorité vers un fonds commun de placement entreprise investi en actions du Groupe.

À propos de Believe

*Believe est l'un des leaders mondiaux du marché de la musique numérique. Believe a pour mission d'accompagner des artistes et des labels en leur offrant des solutions digitales adaptées à leurs besoins évolutifs à chaque étape de leur développement. Believe s'appuie sur sa plateforme technologique, sur l'expertise digitale unique de ses collaborateurs pour conseiller ses artistes et ses labels, distribuer et faire la promotion de leur musique. Ses 1 610 salariés présents dans plus de 50 pays les accompagnent avec une expertise digitale unique, respect, équité et transparence. Believe offre ses différentes solutions à travers un portefeuille de marques incluant entre autres TuneCore, Nuclear Blast, Naïve, Groove Attack ou encore AllPoints. Believe est cotée sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : BLV, ISIN : FR0014003FE9).
www.believe.com*

Contacts Believe :

Relations Investisseurs Emilie MEGEL investors@believe.com Tel. : +33 1 53093391 Port. : + 33 6 07099860	Relations Presse Manon JESSUA manon.jessua@believe.com
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------